
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

19 DECEMBRE 2022 > 04 JANVIER 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 20 décembre
2022

Mutuelle : les habitants ont répondu à l'invitation (65 mots)

Quarante personnes ont répondu à l'invitation du centre intercommunal d'action sociale Moselle Madon et de Mutuac concernan...

Page 6



mardi 20 décembre
2022

La commune à l'heure du compostage partagé (138 mots)

Le groupe « Composteur partagé de Chavigny », s'est retrouvé ce samedi 10 décembre sur le site du compostage partagé situé ...

Page 7



jeudi 22 décembre
2022

Les belles histoires de Noël (94 mots)

À la médiathèque, les histoires de Michèle et l'atelier de Sophie n'ont pas attiré beaucoup d'enfants. Cependant les jeunes...

Page 8



jeudi 22 décembre
2022

Enfants et nounous au spectacle (171 mots)

Depuis plusieurs mois, Sophie Legrand, responsable du Fil d'Ariane (le relais petite enfance de Moselle Madon), l'avait pré...

Page 9



vendredi 23 décembre
2022

2022, un bon cru pour la médiathèque de la Filoche (424 mots)

Sur l'ensemble du réseau communautaire, avec les cinq médiathèques de communes (Bainville-sur-Madon, Flavigny-sur-Moselle, ...

Page 10



vendredi 23 décembre
2022

Un marché de producteurs locaux en demi-teinte (126 mots)

Un marché de producteurs en demi-teinte Le marché des producteurs locau...

Page 11



lundi 2 janvier 2023

Exploration sonore à la fête de la crèche Chali'chatons (169 mots)

À l'occasion de la fin de l'année, les professionnelles de la crèche Chali'Chatons ont organisé une fête pour les enfants e...

Page 12

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(10 articles)



mercredi 21 décembre
2022

Déambulation citoyenne quartier du Val de Fer (374 mots)

Par moins 8 degrés, vendredi soir, une équipe de gilets jaunes arpente les rues, dans le quartier du Val de Fer : des élus ...

Page 14



mercredi 21 décembre
2022

L'acquisition du Caroloup en bonne voie (417 mots)

Pour financer le Caroloup L'acquisition du Caroloup à 205 000 € sera fi...

Page 15



mercredi 21 décembre
2022

L'aménagement de la ZAC du Haldat se poursuit (190 mots)

À l'ordre du jour du conseil municipal du 13 décembre, les élus ont validé plusieurs délibérations. ZAC du ...

Page 16



lundi 26 décembre
2022

Travaux d'économies d'énergie (194 mots)

En 2022, quelques chantiers phares ont été réalisés par la municipalité. ■
D'abord, au printemps, les chau...

Page 17



lundi 26 décembre
2022

Les élus se mobilisent contre la vente de la chapelle par l'évêché (421 mots)

Le conseil municipal a validé les points à l'ordre du jour. Et, notamment, une convention avec la banque des collectivités ...

Page 18



mardi 27 décembre
2022

Beaucoup de demandes de subventions au dernier conseil municipal de l'année (236 mots)

Lors du dernier conseil municipal, différentes délibérations ont été votées. City stade. Les devis de la so...

Page 19



mercredi 28 décembre
2022

Sainctois et Moselle-Madon cultivent le partage (203 mots)

Ce n'est pas le territoire où ils seraient les plus attendus. Là où les maisons sont souvent bordées d'u...

Page 20



mercredi 28 décembre
2022

Solidarité entre choux et carottes aux jardins partagés de Neuves-Maisons (JPNM) (594 mots)

Manou et Ali, ingénieurs agronomes réfugiés d'Albanie, sont arrivés à Neuves-Maisons en 2017 avec leurs fils. En 2019, ils ...

Page 21



mercredi 28 décembre
2022

Les idées germent dans le terreau écolo de Bainville-sur-Madon (313 mots)

Un projet de jardin partagé, au sein de l'Esat Ferme de la Faisanderie, a vu le jour au printemps. Pour Élo...

Page 22



mercredi 4 janvier 2023

Un collectif pour empêcher la vente de la Chapelle Notre-Dame-du-Fer à Chaligny (417 mots)

La chapelle Notre-Dame-du-Fer a une histoire très spéciale : ce sont des travailleurs et travailleuses, paroissiens de Chal...

Page 23

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



vendredi 23 décembre
2022

Terres de Lorraine veut accélérer la transition du territoire

(296 mots)

« La transition n'est désormais plus un choix, ni un positionnement précurseur. Elle s'impose aujourd'hui à l'ensemble des ...

Page 25



mercredi 4 janvier 2023

Bouffée d'oxygène financière : quand les communes vendent leurs biens (534 mots)

Fumée blanche à Neuves-Maisons : l'ancienne gare, désaffectée depuis plus de vingt ans, a été vendue par la mairie à un lab...

Page 26

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Mutuelle : les habitants ont répondu à l'invitation

Quarante personnes ont répondu à l'invitation du centre intercommunal d'action sociale Moselle Madon et de Mutuac concernant la présentation de la mutuelle communautaire.

Pour obtenir des renseignements ou une adhésion à cette mutuelle, ceci se fait uniquement sur rendez-vous les lundis après midi au foyer socioculturel de Flavigny.

Contact *Guillaume Pielacki*
06 48 17 58 12. ■



Photo ER



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHAVIGNY

La commune à l'heure du compostage partagé

Le groupe « Composteur partagé de Chavigny », s'est retrouvé ce samedi 10 décembre sur le site du compostage partagé situé au centre du village, dont il assure la gestion.

Tamisage et mise à disposition du compost mûr, transfert des bacs, étaient au programme de cette matinée bien remplie.

Du compost à disposition

Quelques flocons de neige et le froid n'ont pas découragé 6 courageux habitants de Chavigny. Ils ont libéré de la place pour les futurs apports, tou-

jours importants même en cette saison.

Il a été constaté que la qualité de ces apports est en très bonne progression. Un demi-mètre cube de compost mûr et tamisé est désormais disponible sur le site, pour les habitants qui passeraient équipés d'un contenant. ■



Le composteur partagé est situé au centre du village.



Les belles histoires de Noël

À la médiathèque, les histoires de Michèle et l'atelier de Sophie n'ont pas attiré beaucoup d'enfants. Cependant les jeunes présents ont été très attentifs à la narratrice qui a raconté plusieurs histoires dont « Joyeux Noël Monsieur Loup » de Tatsuya Miyanishi, une histoire qui induit une belle réflexion sur le partage, le pardon, avec humour et tendresse.

Et pour terminer en petit comité ce moment magique, les enfants ont confectionné un photophore de Noël. ■



Les mamans ont mis la main à la pâte, enfin au photophore.



Enfants et nounous au spectacle

Depuis plusieurs mois, Sophie Legrand, responsable du Fil d'Ariane (le relais petite enfance de Moselle Madon), l'avait prévue dans sa liste de surprises pour Noël : une représentation de fin d'année à l'attention des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent. Et c'est à la Filoche que 48 d'entre elles accompagnées des petits ont plongé dans le spectacle mis en scène par Marielle, de l'Atelier Croquelune (laticroquelune.com). Elle a tout créé, du conte au décor en passant par les personnages en tissu, les accessoires, les chansons qu'elle accompagne aux ukulélés. Les enfants, yeux écarquillés, avaient embarqué pour le pays des rêves.

À la fin, pour couronner ce moment, ils ont pu manipuler les personnages du conte, gratter sur les ukulélés, chanter des comptines avec Marielle et les assistantes maternelles. Un lumineux moment au sein de l'hiver. ■



Pour cette représentation toute en douceur, la salle de spectacle de la Filoche s'est transformée en cocon pour les 48 nounous et les enfants qu'elles accueillent.



2022, un bon cru pour la médiathèque de la Filoche

La saison 2021-22 a été fructueuse pour la médiathèque de la Filoche avec 19 % d'emprunteurs « actifs » supplémentaires, 3 000 usagers et 60 765 documents empruntés. Elle a retrouvé sa fréquentation d'avant le Covid.

Sur l'ensemble du réseau communautaire, avec les cinq médiathèques de communes (Bainville-sur-Madon, Flavigny-sur-Moselle, Méréville, Pulligny et Richardmémil), ce sont 25 % de prêts en plus par rapport à la saison précédente. Au niveau français, c'est l'une des rares qui ait retrouvé son taux de fréquentation d'avant la pandémie.

Ces bons résultats sont le fruit de la démarche volontariste des médiathécaires, la directrice Audrey Raffenne en tête, pour reconquérir leur public. Avec la bienveillance comme ligne de conduite, des actions en direction des publics « éloignés » ou l'ouverture à l'univers des mangas, mais aussi en accordant plus d'autonomie aux usagers grâce au portail documentaire de la Filoche : on peut y réserver des « coups de cœur » et des sélections thématiques.

Participer activement

Et en fil rouge, la possibilité pour les usagers de participer activement à leur médiathèque. Avec les puzzles coopératifs qu'ils ont assemblés

pièce par pièce à chacun de leurs passages, le club Filou, où les enfants donnent leur avis sur les collections et présentent leurs préférences, ou encore le « raconte tapis » devenu collaboratif, grâce aux couturières bénévoles qui ont créé de magnifiques tapis supports d'histoires contées. Cette démarche participative se pérennise.

« Il est primordial de faire vivre aussi les médiathèques des communes en délocalisant des animations. La culture n'est pas seulement centrée sur la Filoche » souligne la directrice. 125 animations tout public se sont déroulées dans l'ensemble du réseau de médiathèques ou au pied des immeubles et dans les espaces verts de la com-com.

« Se réinventer »

Sans oublier les rendez-vous sur des créneaux spécifiques avec écoles, crèches et autres centres de loisirs.

« Nous sommes une équipe très dynamique qui n'hésite pas à se réinventer » conclut Audrey Raffenne.

« Et nous avons aussi des bénévoles très impliqués qui ont fortement contribué au retour des usagers. Nous en recherchons pour la nouvelle médiathèque de Flavigny et pour celle de Bainville... » Avis aux amateurs !

Le prochain cycle, de février à avril 2023, aura pour thème le cosmos avec des animations tout public : rencontre avec le Youtuber Nexus VI, escape game pour les enfants dès 9 ans, concerts, ciné citoyens (« Debout les femmes ») etc. Les places sont à réserver sur le portail de la Filoche. ■



L'équipe de médiathécaires s'est démenée avec succès pour retrouver son public d'avant la Covid, sa directrice Audrey Raffenne en tête (2 e à droite).





Un marché de producteurs locaux en demi-teinte

Un marché de producteurs en demi-teinte

Le marché des producteurs locaux de Moselle et Madon s'est récemment déroulé. La fréquentation n'a pas été au rendez-vous, certainement en raison de la vague de froid. Mais les moins frileux se sont déplacés néanmoins. Les exposants ont partagé leurs stands à l'intérieur de la salle

Gilbert-Gargam et dehors dans leur camionnette. Le Club ado tenait un stand avec des brioches et gâteaux maison, les clients pouvaient mettre une pièce en offrande. Celui-ci proposait également un jeu « Chercher les intrus ». Cette initiative des collectivités et des producteurs est mise en place afin de favoriser une consommation locale et responsable. ■



Les producteurs étaient au rendez-vous du dernier marché de l'année.



Exploration sonore à la fête de la crèche Chali'chatons

À l'occasion de la fin de l'année, les professionnelles de la crèche Chali'Chatons ont organisé une fête pour les enfants et leurs parents en les invitant à participer tour à tour à trois ateliers. Ils ont voyagé avec des histoires contées sur des raconte-tapis : l'histoire du bateau de M. Zougoulou, sur un joli tapis prêté par la médiathèque, et l'histoire du loup sur un tapis confectionné par une maman de la crèche. Puis, ils ont dansé dans des voiles avec des pros

de l'éveil artistique, Andréa Vitzu, danseuse et Jérémie Grasman, musicien.

Enfin, avec le Truck à sons de Myriam Ghobrial, « exploreuse de sons » comme elle se définit elle-même, ils ont chanté accompagnés par de petits instruments et ont vibré aux sensations suscitées par ces jeux de sonorités. Parents, enfants et professionnelles se sont réjouis de ce temps de partage. ■



L'histoire du loup, racontée sur un raconte-tapis, a captivé l'auditoire des petits comme des grands. /



COMMUNES MOSELLE ET MADON

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Déambulation citoyenne quartier du Val de Fer

Des élus, accompagnés de citoyens relais, sont allés à la rencontre des habitants du quartier du Val de Fer vendredi soir. Pour prendre note de leurs questions, remarques ou doléances. Une démarche citoyenne unanimement appréciée.

Par moins 8 degrés, vendredi soir, une équipe de gilets jaunes arpenté les rues, dans le quartier du Val de Fer : des élus accompagnés de citoyens relais sont venus à la rencontre des habitants, pour prendre note de leurs questions, remarques ou doléances. Et y répondre tout de suite si possible. « Sinon, on s'engage à leur donner une réponse dans les semaines qui viennent », précise Véronique Tinoco, conseillère déléguée à la citoyenneté. C'est elle qui planifie les déambulations.

Afin de pouvoir toucher tous les habitants, un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres pour annoncer le trajet du cortège et le point de ralliement final. Un pot convivial devant y être partagé.

Trop de semi-remorques rue Jean-Jaurès

Initiée par la municipalité de Pascal

Schneider, cette démarche citoyenne fait l'unanimité auprès des habitants rencontrés. « On apprécie cette initiative... si elle est suivie d'effet ! », approuvent Martine et Jean-François, habitant rue Jean-Jaurès. Emmanuelle, même rue, « découvre les élus. C'est très bien qu'ils viennent au-devant des gens et qu'ils soient visibles ». Hélène, rue du Val-de-Fer, confirme : « Je suis contente qu'ils passent, car j'ai signalé certains points à la mairie par téléphone, mais on m'a demandé mon adresse mail et je n'en ai pas. »

Les points soulevés dans le quartier vont de l'entretien des espaces publics à celui, préoccupant, du passage de trop nombreux semi-remorques rue Jean-Jaurès. Avec les nuisances qu'il provoque et le problème de sécurité qui en résulte.

La municipalité, par cette démarche, se veut plus proche des habitants.

Cela signifie qu'elle prend en compte toutes les questions soulevées. Même s'il arrive qu'elle soit dans l'incapacité de les résoudre, un point que comprennent les habitants rencontrés. L'important est d'abord dans la volonté de dialogue. ■



Les élues municipales Véronique Tinoco, Jessica Nicolau (première adjointe) et Sandrine Lambert notent les remarques des habitants rencontrés lors de la déambulation, comme le font d'autres élus et les citoyens relais Roland Lhôte, Gérard Launay et Jean-Luc Hugo, très investis dans la démarche citoyenne.





L'acquisition du Caroloup en bonne voie

Pour financer le Caroloup

L'acquisition du Caroloup à 205 000 € sera financée à hauteur de 190 000 € par la vente du bâtiment situé 18, rue de Nancy, mais pas avant novembre 2023.

Il est donc proposé de créer une ligne de trésorerie d'un montant de 190 000 € pour financer cette partie de la dépense auprès de l'AFL qui propose un prêt relais sur une durée de 2 ans, à taux plancher de 0.

L'adresse postale officielle de la mairie

Dans le cadre de la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique), il convient de mettre à jour l'adressage de chaque particulier et des bâtiments publics.

En ce qui concerne la mairie, de nombreux courriers sont encore adressés à l'ancienne adresse rue de Toul et la préfecture elle-même utilise encore cette adresse. Il convient donc d'officialiser la nouvelle adresse 1, place Charles-de-Gaulle.

Le déclassement de l'ancienne mairie est acté.

Redevance pour les commerçants ambulants

Les commerçants ambulants sont assujettis à une redevance d'occupation du domaine public pour y installer leur commerce.

Il est proposé au conseil de fixer le montant semestriel de cette redevance et d'autoriser le maire à signer tous documents y afférant.

Le tarif fixé est de 120 € par an pour les commerçants réguliers.

Salle polyvalente

La salle polyvalente a été rendue dans un état qui nécessite une remise en état des murs. La personne responsable de cette situation souhaite financer par elle-même les travaux. Un devis sera demandé à une entreprise pour comparaison. Montant : 254,37 €.

Recensement

La participation financière pour le recensement est de 1 576 € qu'il convient de répartir entre les trois personnes (un coordinateur et deux agents recenseurs). Il est proposé de répartir de manière équitable ce

montant entre les trois personnes, à savoir 525 € par agent et 526 € pour le coordinateur.

Affouages

Les coupes de bois sont en préparation au niveau de l'ONF pour l'année 2023. Les parcelles 37 et 38 sont inscrites à l'état d'assiette. Partage en petit bois entre les affouagistes sur la saison 2022-2023. Désignation comme garants d'affouage : J.-René Guittienne, Michel Henriet et Claude Simon.

Modification d'une servitude

Une servitude peut être modifiée lorsque la largeur de la servitude de passage est devenue insuffisante pour un accès à des voitures ou services de secours. Il est donc proposé au conseil d'habiliter le maire à se rapprocher d'une étude notariale pour la rédaction d'une nouvelle convention actant une servitude légale de passage élargie.

Voté avec trois voix contre, une abstention, six voix pour. ■





L'aménagement de la ZAC du Haldat se poursuit

À l'ordre du jour du conseil municipal du 13 décembre, les élus ont validé plusieurs délibérations.

ZAC du Haldat – Solorem. Les élus, considérant les montants prévisionnels des remises d'équipement à la charge de la commune et fixant les conditions d'achèvement de la mission de Solorem _ à savoir pour 2022 15 833,33 € HT, pour 2023 24 700 € HT, pour 2024 24 700 € HT, et pour 2025 74 240,67 € HT _ approuvent le

bilan prévisionnel de l'opération d'aménagement

ZAC du Haldat - Reprise de la voirie. Les élus acceptent l'utilité de classer la voirie du lotissement dans le domaine public communal (à l'exception de la rue Derrière-le-Berger et l'accès de la rue des Petites-Vignes qui feront l'objet d'une seconde phase).

Contrat de maintenance des équipements campanaires 2023-2025. Le projet de renouvellement du

contrat (sonneries de cloches et horloge de l'église), établi par les établissements François Chrétien, pour un montant annuel de 212 € HT du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025, est approuvé

Contrat d'assurance Groupama pour le tracteur Lintrac. Ce contrat, pour la période du 9 décembre 2022 au 31 décembre 2027, pour un montant annuel de 536,45 € HT, est validé ■



Travaux d'économies d'énergie

En 2022, quelques chantiers phares ont été réalisés par la municipalité.

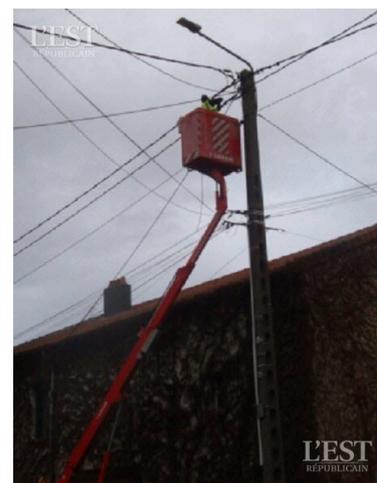
■ D'abord, au printemps, les chaudières au gaz (56 k€) de la mairie et des écoles ont été totalement changées. Une prestation de grande ampleur et d'enjeux techniques et économiques majeurs. La mise en service a été effective dès les premiers frimas. Des programmations sectorielles et temporelles ont été appliquées afin d'optimiser les zones et temps de chauffe en fonction du taux d'occupation des différents locaux.

■ Les travaux d'éclairage public,

ont commencé début juillet. Ils ont eu lieu en trois phases : dépose du réseau aérien TV Numéricable, des supports aériens devenus alors obsolètes ; installation de prises électriques sur des poteaux le long de l'axe principal pour les décorations de Noël ; mise en place de luminaires LED afin de réduire la consommation électrique de 60 %.

■ Travaux de voiries, rue de Lucey, avec un nouveau revêtement. Au parc du Chaubourot, pour des soucis de sécurité, tous les arbres secs en périphérie de l'aire et estimés dangereux ont été coupés. Un projet de clôture est actuellement à l'étude entre

la Moselle et le parc. ■



Changement de l'éclairage.





Les élus se mobilisent contre la vente de la chapelle par l'évêché

Le conseil municipal a validé les points à l'ordre du jour. Et, notamment, une convention avec la banque des collectivités locales qui prête à taux intéressants.

Trois autres points ont été rajoutés en début de réunion avec l'accord des élus. Ils ont tous été adoptés :

■ Des demandes de subventions complémentaires seront effectuées pour le city park. La municipalité souhaite, en effet, arriver à un taux de subventionnement avoisinant les 80 % pour réaliser cet équipement, dont le coût estimé est de l'ordre de 70 000 €. Cinthia do Paço, élue de la minorité, vote contre, en raison de l'absence à l'heure actuelle de consultation de la population à ce sujet. Le maire annonce qu'une telle réunion a été retardée mais qu'elle aura lieu courant janvier.

■ Le conseil vote une motion contre la mise en vente par l'évêché de la chapelle Notre-Dame du Fer et annonce sa mobilisation avec partici-

pation à un collectif.

■ Il valide la candidature officielle de la mairie à l'acquisition de cette chapelle pour l'euro symbolique.

« Le conseil [...] est informé de la décision du diocèse de vendre la chapelle Notre-Dame-du-Fer pour des considérations économiques. [...] Les représentants de la paroisse [...] souhaitaient céder l'édifice à la commune », la volonté de cette dernière étant de « l'acheter pour l'euro symbolique ». La motion rappelle que « la construction (de la chapelle) est le fruit d'un travail collectif et bénévole des travailleurs, mineurs, sidérurgistes et autres catégories sociales [et qu'elle] s'est par la suite ancrée comme un symbole très fort du passé industriel. [...] Le conseil municipal manifeste son exaspération devant cette opération financière du diocèse, » qui s'est déjà traduite par 2 offres à 100 000 et à 140 000 €. « Le conseil s'engage à » mettre en œuvre tous les moyens qu'il jugera utiles pour mobiliser les habitants et les associations concer-

nés « et » affirme sa détermination d'être un acteur mobilisateur et facilitateur de toutes les initiatives convergentes pour arrêter cette transaction incompréhensible. « Il annonce être dès à présent » partie prenante du collectif qui vient de se créer « avec Chaligny Patrimoine, l'APCI et le comité Ste Barbe ». Sa vigilance et son action seront durables, tant qu'une solution prenant en compte l'histoire et le passé de cette chapelle ne sera pas trouvée. ■



La chapelle Notre-Dame-du-Fer, bien intégrée dans les cités de Banvoie, a été construite dans les années 50 par les paroissiens habitant le secteur, ouvriers, mineurs et autres. L'évêché a décidé de la mettre en vente.





Beaucoup de demandes de subventions au dernier conseil municipal de l'année

Lors du dernier conseil municipal, différentes délibérations ont été votées.

City stade. Les devis de la société Mefran et de la société Pierson ont été retenus pour un coût total des travaux se montant à 66 270,55 € HT concernant les travaux du city stade.

Parc de la mairie. Des demandes de subventions pour un coût des travaux estimé à 40 000 € HT sont validées pour l'aménagement du parc de la mairie.

Passerelle. Pour la passerelle au-dessus de Madon, des demandes de

subventions pour un coût des travaux estimé à 36 000 € HT ont été émises.

Acquisition. Achat d'horloges astronomiques, de LED et de récupérateurs d'eau : les demandes de subventions pour un coût total des travaux estimé à 18 900 € HT ont été faites.

Voiries communales. Les demandes de subventions pour un coût des travaux estimé à 85 000 € HT sont validées en ce qui concerne les travaux sur les voiries communales.

Sécurité. Quant à la mise en place de systèmes de vidéoprotection,

16 000 € HT ont été demandées.

Même chose pour le portail famille, pour un coût de 8 000 € HT.

Communication. Mise en place d'un site Internet pour la commune : les demandes de subventions pour un coût total des travaux estimé à 11 000 € HT sont validées.

Eclairage. Des subventions pour 5 000 € HT ont été demandées pour la mise en place d'un éclairage au passage piéton près de la gare. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—GROS PLAN

Saintois et Moselle-Madon cultivent le partage

Ce n'est pas le territoire où ils seraient les plus attendus. Là où les maisons sont souvent bordées d'un espace où se disputent des fleurs, des légumes ou un verger qui aligne en rangs d'oignons un petit régiment d'arbres fruitiers. C'est pourtant là, au sud de la Métropole, que fleurissent des jardins partagés toujours plus nombreux.

Entre leurs mottes, nécessité ne fait pas toujours loi, même si parfois les Restos du Cœur où les habitants eux-mêmes peuvent y

trouver leur compte alimentaire.

Demandeurs d'emploi, réfugiés, paysans, gens du cru ou pépiniéristes s'y rejoignent avant tout dans l'intention d'y cultiver des idées, d'y greffer une entraide durable ou d'y développer une agriculture qui vise l'autosuffisance. Autant que des productions, on y échange des connaissances et on ose et peaufine quelques expérimentations. Et des ateliers de plants et de graines laissent tous ces jardiniers en éveil

en toutes saisons. Automne et hiver sont aussi propices aux aménagements.

Les villages se rapprochent, les fermes s'ouvrent et les populations de toutes origines s'y rencontrent. Et des projets font éclore de véritables lieux de fêtes. ■

par Anne Petit En Collaboration Avec Nos Correspondants Locaux Françoise Holweck, Sandrine Guery Et Sylvain Bronner



Solidarité entre choux et carottes aux jardins partagés de Neuves-Maisons (JPNM)

Manou et Ali, ingénieurs agronomes réfugiés d'Albanie, sont arrivés à Neuves-Maisons en 2017 avec leurs fils. En 2019, ils adhèrent à l'association des Jardins Partagés lors de sa création. Pour cultiver des légumes par passion et par nécessité, mais aussi pour partager leurs connaissances. « Aujourd'hui, ils en sont devenus des éléments porteurs », souligne la présidente Marie-Jeanne Pernot.

En professionnels, ils pilotent les opérations de plantation, conservent les graines pour la prochaine saison, produisent les plants dans la serre et prodiguent leurs conseils à la petite équipe, toujours dans l'humilité et la discrétion. Ils expérimentent aussi la façon de cultiver comme des petits pois plantés à l'essai en automne 2021, gelés en février. En Albanie, l'hiver est plus clément !

La distribution des légumes, 5 à 10 kg par jardinier bénévole, se fait le samedi. Un sur deux vit dans la précarité. Mais aux Jardins, pas de discrimination sociale. Chacun a son rôle à jouer, qu'on soit ancien maire de Neuves-Maisons, demandeur d'emploi ou réfugié, qu'il s'agisse de cultiver, de poser la clôture ou de concocter de bons gâteaux qui seront dégustés ensemble près de la cabane.

Les débuts ont été difficiles : dans le froid humide de l'hiver 2020, les 30 pionniers ont dû nettoyer le terrain, le débarrasser de la ferraille qui l'encombrait, le désherber à la main. Mais le projet a suscité un engoue-

ment solidaire. Deux paysans ont retourné le champ avec leurs tracteurs. Les pépinières Harry ont fourni gracieusement les premiers plants qui n'avaient pu être vendus à cause du confinement. Ils se sont ajoutés aux dons des adhérents. Les jardiniers voisins ont prêté leurs pompes pour tirer l'eau du puits. Un « plan fumier » a été trouvé auprès d'un éleveur local. Et la première récolte, dès juin 2020, a permis d'approvisionner les bénévoles en légumes sains et frais. En 2022, il y a encore des légumes pour tous fin novembre : courges, choux, carottes et autres bettes. Les surplus sont donnés aux Restos du cœur. « Je n'imaginais pas que ça prendrait une telle ampleur », confie Marie-Jeanne. « Quand on s'est lancés, les contours étaient flous. On savait qu'on voulait avoir de bons légumes pour tout le monde et créer du lien social. Aujourd'hui, on a signé une convention avec le pays Terre de Lorraine en tant que projet expérimental ! ».

2019 : une étude nationale d'ATD quart-monde « Comment se nourrir quand on est pauvre » interpelle Jean-Paul Vinchelin, maire de Neuves-Maisons. En partenariat avec le pays Terres de Lorraine qui milite contre la précarité alimentaire et pour la « Dignité dans les assiettes », le maire lance une réflexion pour créer un jardin partagé. Il s'agit de pouvoir mieux se nourrir mais aussi de créer du lien social.

Novembre 2019 : l'association des JPNM est constituée. Le maire de

Pont-Saint-Vincent, commune voisine, met gracieusement à disposition 2 500 m² de terrain aux Pâtis.

2021 : Ils passent à 5 000 m².

Le Pays Terres de Lorraine charge Lam Séné de suivre le projet et de le faire essaimer sur tout le territoire.

août 2020 : élection d'un nouveau bureau avec Marie-Jeanne Pernot pour présidente.

Fin 2021 : l'association est reconnue d'intérêt général à but social (66 % de réduction d'impôts sur les dons).

Fin 2022 : 49 adhérents, la moitié en situation de précarité.

1 500

Eu euros, les subventions versées aux jardins partagés de Neuves-Maisons par la commune et le département. La com'com met 1 600 € d'outillage à disposition. ■



Les jardiniers bénévoles se réunissent le samedi pour la distribution de légumes présidée par Valérie. À droite sur le banc, Manou et Ali, les agronomes albanais, atouts majeurs du jardin.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Les idées germent dans le terreau écolo de Bainville-sur-Madon

Un projet de jardin partagé, au sein de l'Esat Ferme de la Faisanderie, a vu le jour au printemps.

Pour Éloïse Guidotty, cheffe de service, ce projet est avant tout la perspective d'une aventure collective pour permettre des temps d'échange entre le personnel de la ferme de la Faisanderie et les bénévoles. Ce sera aussi un moyen de faire connaître les activités de l'établissement.

Le projet tombait à pic : le maire Benoît Sklepek envisageait une action pour intéresser les habitants au jardinage. « Et la structure de la Faisanderie possède déjà une partie dédiée à l'élevage de volailles et à leur transformation, une autre à la menuiserie », explique Éloïse Guidotty.

Transformation des légumes récoltés

Avec le soutien de Terres de Lorraine, un poste a été créé pour chapeauter ce projet et Jean-François Hollnebach a été embauché. Grâce à quelques bénévoles pionniers, les premiers légumes sont sortis de terre cette année.

L'an prochain, 2.500 m² de terrain seront alloués à la culture. « Nous devons nous adapter aux différentes attentes des futurs utilisateurs du jardin. Avant tout, nous souhaitons proposer de l'agroécologie pour préserver la biodiversité ». Jean-François Hollnebach tient également à créer des événements festifs et faire participer les enfants des écoles.

« Nous devons inventer des ponts entre les acteurs du village pour que ce jardin à vocation multiple soit vivant », souligne Éloïse. « Toutes les inspirations sont bonnes à prendre.

Une bénévole a proposé de faire pousser des fleurs, nous n'y avons pas pensé, mais pourquoi pas ? ».

Plusieurs idées germent encore, par exemple utiliser la cuisine de l'établissement pour faire de la transformation avec les légumes récoltés. Un atelier graines a déjà été mis en place pour apprendre à produire ses propres semences. En février, ce sera le bon moment de concrétiser ces initiatives. ■



Éloïse et Jean-François à l'emplacement du futur jardin.



MEURTHE-ET-MOSELLE – CHALIGNY

Un collectif pour empêcher la vente de la Chapelle Notre-Dame-du-Fer à Chaligny

La chapelle Notre-Dame-du-Fer a une histoire très spéciale : ce sont des travailleurs et travailleuses, paroissiens de Chaligny et de communes environnantes qui l'ont construite. Élevée au cœur des cités de l'usine dans les années 50, consacrée en 1957, elle est devenue un symbole du passé industriel, sidérurgique et minier, de la commune.

« C'est une chapelle Castor »

Son portail est surmonté d'une vierge stylisée en acier, réalisée par une Chalinéenne, Marie-Louise Pierron-Châtel. C'est elle aussi qui a peint dans le chœur une fresque de hauts-fourneaux sur fond de ciel rouge. Les pieds de l'autel sont en minerai de fer de Chaligny.

Il y a trois mois, des Chalinéens découvrent par hasard le projet de vente par le diocèse de leur chapelle, dont l'entretien grève les finances.

La mairie, le comité sainte Barbe - qui fédère les descendants de mineurs du cru - l'association Chaligny Patrimoine, l'Association pour la culture et le patrimoine industriel (APCI), basée à la mine du Val-de-Fer, négocient ensemble auprès de

responsables paroissiaux.

Mais en novembre, ils apprennent que l'évêché a mandaté son agence immobilière, qui aurait déjà reçu des offres très supérieures au prix estimé par les Domaines (qui est de 58 000 €).

On passe alors la vitesse supérieure. Un collectif se constitue, porté par ces 4 entités. La mairie propose par courrier à l'évêché de racheter la chapelle pour l'euro symbolique. Elle pourrait ainsi passer de lieu de culte à lieu de culture. Cette proposition, votée par le conseil municipal, est renforcée par une motion. Mais la réponse de l'évêché est claire : le droit canon l'empêche de vendre ses biens en dessous de leur valeur. Elle ne satisfait pas les descendants des constructeurs : la chapelle, édiflée par leurs pères à leurs frais, est leur héritage. « C'est une chapelle Castor » décrit Jean-Paul Vinchelin, président de l'APCI.

Ancien responsable syndical, il l'annonce : « On entre dans une zone de conflit. Pour se faire entendre, il faudra manifester. »

Les militants sont clairs : l'action du

collectif perdurera « tant qu'une solution prenant en compte l'histoire et le passé de cette chapelle ne sera pas trouvée. »

* Les maisons Castors ont été construites solidairement par les futurs propriétaires dans la période après-guerre. Tout comme la Chapelle Notre-Dame-du-Fer. ■



Le collectif contre la vente de la chapelle est porté par quatre entités. Photo ER

Les maisons Castors ont été construites solidairement par les futurs propriétaires dans la période après-guerre. Tout comme la Chapelle Notre-Dame-du-Fer.



ACTUALITÉS DIVERSES

Terres de Lorraine veut accélérer la transition du territoire

À l'occasion de la soirée de restitution de son projet de territoire, le pays Terres de Lorraine et les quatre intercommunalités qui le compose ont rappelé leur souhait d'accélérer sa transition vers un modèle de développement compatible avec les enjeux écologiques, sociétaux et économiques de l'époque.

« La transition n'est désormais plus un choix, ni un positionnement pré-curseur. Elle s'impose aujourd'hui à l'ensemble des acteurs publics et privés. »

Ouvrant la soirée de restitution du projet de territoire 2022-2027 du pays Terres de Lorraine devant une centaine d'élus, chefs d'entreprises, techniciens et autres acteurs locaux, réunis ce vendredi 16 décembre dans la salle polyvalente, le président Dominique Potier les a ensuite invités « à changer d'échelle dans la transformation de notre modèle de développement pour faire face aux enjeux des crises actuelles ».

Optimiser les ressources

Pendant près de huit mois, plus de 350 personnes ont exploré et positionné les voies de progrès pour les cinq années à venir. Fruit de ces contributions, le projet actualisé vise à identifier les orientations et grands projets à venir pour le territoire.

Quelques priorités ont été définies, à savoir produire et consommer dans la grande transition, optimisation des ressources sans oublier la préservation de la santé de la société, « une condition sine qua non ».

Pour y parvenir, « Terres de Lorraine mise sur ses valeurs de coopération, son expérience et une volonté partagée de prolonger les dynamiques engagées et de franchir des étapes pour

être au rendez-vous des transitions attendues », a rappelé le président au cours d'une soirée ponctuée d'ateliers-débats et de témoignages. ■



Une centaine de personnes ont participé à la soirée de restitution du projet de territoire 2022-2027 du pays Terres de Lorraine. Photo ER /Didier HUMBERT

par *Didier Humbert*



Bouffée d'oxygène financière : quand les communes vendent leurs biens

Coincées entre des dotations de l'État en baisse et des factures énergétiques qui explosent, les collectivités du département se séparent davantage de leurs biens pour générer de nouvelles recettes. Les diocèses, aussi, vendent parfois leurs églises.

Fumée blanche à Neuves-Maisons : l'ancienne gare, désaffectée depuis plus de vingt ans, a été vendue par la mairie à un laboratoire de recherche. Montant de l'opération, validée le 9 décembre en conseil municipal : 150 000 euros. « C'est un bâtiment ancien, peu ou pas isolé, qui nous coûtait, chaque année, 40 000 euros en fonctionnement », souligne le maire, Pascal Schneider, « très satisfait » de la transaction.

« Avant, nos collectivités avaient moins de problèmes financiers »

« On a besoin d'investir dans nos gymnases, dans nos écoles... Il nous fallait des recettes supplémentaires », poursuit-il. C'est chose faite avec ces 150 000 euros qui viennent alimenter la section « investissement » de la commune (environ 3 millions d'euros). « Ça permet d'emprunter un peu moins, ce n'est pas négligeable dans notre budget », contextualise l'édile.

À Neuves-Maisons, l'ancienne gare n'est pas le seul bien public à connaître une deuxième vie : les anciens bains douches et des appartements ont récemment été vendus. « Après une étude sur les 37 bâtiments de notre ville, on a décidé d'en vendre quelques-uns », résume le

maire, qui regrette de devoir penser « rentabilité ». « Mais on n'a pas le choix, estime-t-il. Avant, nos collectivités avaient moins de problèmes financiers. Aujourd'hui, avec la baisse des dotations de l'État et les coûts énergétiques qui explosent, on se doit de réagir si on veut continuer à investir. »

À quelques kilomètres de là, dans le village de Chaligny, c'est le diocèse de Nancy qui tente de vendre les bijoux de famille. Depuis cet automne, la chapelle Notre-Dame-de-Fer est en vente à cause de coûts d'entretien trop importants. Deux offres, à 100 000 et 140 000 euros, sont déjà sur l'autel de l'Église. Mais la mairie et trois associations, réunies dans un collectif créé fin décembre (lire ci-dessous), s'opposent à la transaction.

« Cette chapelle a été construite bénévolement, dans les années cinquante, par les mineurs de la commune. Il n'est pas question de la vendre, s'insurge le maire, André Bagard. On va se battre ! On fera le barouf nécessaire pour décourager les potentiels acheteurs. » Le collectif a déployé une banderole sur le lieu de culte et va faire circuler une pétition pour s'opposer à la vente de cette église « symbole du passé industriel, sidérurgique et minier » de Chaligny.

Sans succès depuis quinze ans

Dans la commune frontalière, à Vandœuvre-lès-Nancy, le diocèse tente une autre transaction, pour l'instant sans succès. Mise en vente depuis plus de quinze ans, l'église Saint-François-d'Assise ne trouve pas preneur. Un centre commercial, une résidence senior, un fast-food : de nombreux projets ont été envisagés, mais tous ont été abandonnés. Depuis quelques mois, des négociations seraient en cours avec le groupe Accor, qui serait intéressé par l'édifice conçu par l'architecte Henri Prouvé.

Autour de Nancy, diocèse et collectivités vendent leurs biens pour s'offrir une bouffée d'oxygène financière. ■



L'ancienne gare SNCF de Neuves-Maisons, rue du Général-Thiry, a été vendue à un laboratoire de recherche. La commune n'est pas la seule à se séparer de bâtiments anciens pour pouvoir investir. Photo ER /Patrice SAUCOURT

par Guillaume Decourt

